

ÎLE D'YEU

Carte touristique

La commune informe que le non-respect des règles d'environnement et du code de la route peut entraîner, à l'encontre de l'utilisateur ou du locuteur de tout moyen de locomotion, l'établissement d'un procès verbal par les forces de police, assorti d'une amende.

Les conducteurs d'engins motorisés devront donner la priorité aux vélos sur les chemins.

Pour les sentiers côtiers, ils sont exclusivement réservés aux piétons et donc interdits aux vélos, y compris aux VTT (Art. 160-6 du code de l'urbanisme). La plus grande prudence est recommandée.

L'île d'Yeu mérite qu'on la respecte pour la retrouver toujours aussi belle et accueillante.

Points d'intérêt touristique

- Chapelle, Ancien moulin, Menhir, Dolmen, Pierre à cupule, Grotte, Rocher pittoresque, Office du Tourisme, Musée, Pique-nique, Cabine téléphonique à carte, Plongée, Toilette et point d'eau, Point d'eau, Restaurant, Restaurant ouvert en saison, Hôtel, Camping, Tous commerces, Supermarché, Bar, Boutique

Parcours à pied et en vélo

- Itinéraire vélo conseillé et balisé
- Arrêts de bus, ligne n°: 1, 2, 3, 4, 5
- Itinéraires de promenade pédestre balisés:**
 - Itinéraire orange
 - Itinéraire vert
 - Itinéraire gris

Circuits vélo non balisés:

- Itinéraire orange
- Itinéraire vert
- Itinéraire gris

Superficie : 23 km², longueur : 9,875 km, largeur : 3,750 km



SCHEMA DE CIRCULATION



Accessible aux véhicules à moteur

- Voies bitumées (autorisées aux quads) en violet
- Voies non bitumées couvertes aux voitures, interdites aux quads

Accessible aux vélos et piétons

- Voies non bitumées ouvertes aux vélos, piétons, et voitures pour les rivières
- Chemins et sentiers pour vélos et piétons
- Chemin cyclable aménagé
- Itinéraire balisé pour les vélos

Exclusivement réservés aux piétons

- Chemin réservé aux piétons
- Plages et rochers

Autres symboles:

- Parking, barrière pour voiture
- Repère, centre équestre

QUADS interdits sur les voies non goudronnées sur l'île limitée à 50 km/h, à 30 km/h en agglomération

VELOS sur les chemins laissons-leur la priorité!